L’adage formulé par le célèbre Warren Buffet, “Price is what you pay, value is what you get”, doit être dans la tête de chaque investisseur avant que cet homme d’affaires ne s’attaque au marché de l’art. Aujourd’hui, ce type d’investissement reste assez faible, même dans le portefeuille des plus aisés, avec environ 5 % alloués sur cette classe d’actifs.

Le marché de l’art est composé d’un grand nombre d’acteurs (artistes, collectionneurs, antiquaires, galeries et maisons des ventes). La croissance notable de cet environnement est due à l’accès aux ventes en ligne, permettant de rendre plus accessible les acquisitions et de stimuler ce marché. En ce sens, les ventes sur smartphone ont atteint une somme estimée à 3.125 milliards de dollars en 2021, ce qui représente 46 % des ventes d’art en ligne (contre 1.92 milliard de dollars en 2019). Cette évolution s’accompagne de l’arrivée des NFTs et de la virtualisation des œuvres qui donne un nouveau souffle sur l’art.

Les 20 dernières années ont été marquées par le poids prépondérant qu’a pris l’art contemporain dans le volume des transactions globales.

Les ventes sont aussi marquées par un prisme géographique très anglo-saxon : les Etats-Unis prédominent sur ce marché avec 42 % des ventes en 2020 et 20 % pour l’Angleterre. La Chine, quant à elle, représente 20 %, le reste étant partagé majoritairement par des pays européens dont la France avec 6 %.

Ce marché, qui suscite de plus en plus l’attention des investisseurs, connaît pourtant des limites. Nous constatons un manque d’homogénéité, notamment en raison d’une dispersion importante des prix et la nature des œuvres vendues. Ce manque peut également s’expliquer par un niveau d’information variable sur l’historique des transactions ainsi que l’identité de l’artiste, ayant des conséquences sur la prise de décision des investisseurs. Ainsi, l’investissement dans l’art relève d’une opération complexe en raison de la difficulté à déterminer le prix des œuvres. C’est un point clé, puisque sur le marché de l’art, la valeur des œuvres ne résulte pas de la seule variable de l’offre et de la demande. Au-delà de la dimension économique et financière de l’œuvre, il faut prendre en compte tant son aspect esthétique, que son aspect symbolique, culturel et social.

Longtemps représentés comme un marché élitiste, ces investissements ont tendance à se démocratiser. Il est désormais possible de faire l’acquisition de gravures d’artistes connus pour des sommes entre 10 000 € et 30 000 €. Bien qu’accessibles, il est important de noter le caractère totalement illiquide de ces biens, présentant un risque notoire pour l’investisseur.

© Carat Capital - 85 Boulevard Haussmann - 75 008 PARIS – Tél : 01.42.94.66.78 – Fax : 01.42.94.66.84 – www.caratcapital.fr - SAS au capital de 30 000 Euros – 492 563 523 RCS PARIS. Conseil en Investissement Financier - Courtier en Assurances, en Banques et Services de Paiement - ORIAS n° 07 026597 Carte de transaction immobilière de la préfecture des Hauts de Seine : N° 92/A/0473 - Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MMA COVEA RISK sous le numéro d’adhérent 227107. Information importante : ce document est diffusé à titre d’information uniquement et ne constitue ni une proposition commerciale ni une incitation à souscrire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les informations et les opinions de CARAT CAPITAL peuvent être modifiées sans préavis.

Le processus d’acquisition d’une œuvre peut être lui-même un frein d’investissement, du aux frais d’acquisition et de la souscription à une assurance liée à la conservation de l’œuvre d’art après acquisition. L’ensemble de ces frais peuvent alors remettre en question la rentabilité d’une telle opération sur le plan purement financier.

Acquérir une œuvre peut paraître plus simple que dans le passé grâce à la diversification des canaux de distribution et des plateformes. Toutefois, trouver la perle rare en matière d’investissement dans l’art reste complexe. Il est donc conseillé de passer par des experts du marché de l’art afin d’éviter toutes mauvaises surprises, notamment au regard de l’authenticité ainsi que l’estimation de la juste valeur de l’œuvre.

En plein essor, le marché de l’art est influencé par une digitalisation très marquée du Web2 (notamment via les réseaux sociaux avec Instagram ou Facebook), et tend à évoluer vers le Web3 de manière “décentralisée” (notamment via the Sandbox ou Decentraland). En effet, de nombreux investisseurs, de plus en plus jeunes, s’emparent du sujet liés aux NFTs et de l’intérêt qui y est porté par certaines célébrités. De quoi constater que le marché de l’art a encore de beaux jours devant lui.

Article rédigé conjointement par Yohann Derbyshire et Romane Barbier

© Carat Capital - 85 Boulevard Haussmann - 75 008 PARIS – Tél : 01.42.94.66.78 – Fax : 01.42.94.66.84 – www.caratcapital.fr - SAS au capital de 30 000 Euros – 492 563 523 RCS PARIS. Conseil en Investissement Financier - Courtier en Assurances, en Banques et Services de Paiement - ORIAS n° 07 026597 Carte de transaction immobilière de la préfecture des Hauts de Seine : N° 92/A/0473 - Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MMA COVEA RISK sous le numéro d’adhérent 227107. Information importante : ce document est diffusé à titre d’information uniquement et ne constitue ni une proposition commerciale ni une incitation à souscrire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les informations et les opinions de CARAT CAPITAL peuvent être modifiées sans préavis.